

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 01-2025

Règlement établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2025

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors à la séance extraordinaire du 16 décembre 2024, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #01-2025 établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2025.*

Dans le but de respecter les exigences prévue à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #01-2025 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 13 janvier 2025
Heure : 20 heures
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 17 décembre 2024



Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS MOTION RÈGLEMENT #01-2025

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal page web et mairie, à compter du 17 décembre 2024

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de décembre 2024.

Hélène Chassé

Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

